

# Conseil général des Jeunes



## Compte rendu du rassemblement du mercredi 9 février 2011

### Commission 1 : Citoyenneté



**Rapporteurs :** *Loana BADIER (Collège Alfred Renoleau de Mansle)*  
*Alix LERAUT (Collège Sacré Cœur de Ruffec)*

#### Travail en commission

Le matin :

##### **I. L'écho des collèges et des cantons**

A chaque rassemblement, les élus jeunes sont invités à rapporter au groupe les informations susceptibles d'intéresser leurs travaux.

## II. Présentation des différents échelons de l'administration en France

Echelon	Représentant	Elections au suffrage universel direct
Europe	Député européen	Oui
Etat	Président de la République Député (Assemblée Nationale) Sénateur (Sénat)	Oui Oui Non
Région	Conseiller régional	Oui
Département	Conseiller général	Oui (par canton)
Intercommunalité	Délégué communautaire	Non
Commune	Conseiller municipal	Oui

Il est remis à chaque membre de la commission la carte des 18 cantons renouvelables en Charente lors des élections cantonales des 20 et 27 mars prochain.

Il est demandé à chaque élu jeune concerné par cette élection d'en faire un suivi attentif (recueil des professions de foi des différents candidats et suivi des différents tours de scrutin).

## III. Le rôle des élus et des services administratifs

Identité	Rôle	Département de la Charente	Conseil général des Jeunes
Elus	Décision politique	Michel Boutant, Président	Jean-Pierre Denieul, Vice Président en charge de l'Education
↓		↓	↓
Service	Mise en œuvre technique et administrative	Bernard Rigaud, Directeur général des services	Emmanuel Gravette (Philippe Lacoueille) Service Jeunesse et Innovations

## IV. La découverte des métiers du Conseil général

Rendez-vous est pris pour instituer la présence d'un agent du Département à chaque rassemblement afin que ce dernier présente son action au sein des services du Département et se prête aux questions des élus jeunes.

Après-midi :

### I. Travail sur les actions à mettre en œuvre

Lors du dernier rassemblement, deux thèmes en lien avec la citoyenneté avaient émergé :

- les solidarités,
- la lutte contre les discriminations.

a. Pour les solidarités, il apparaît que les élus jeunes souhaiteraient se concentrer sur les actions suivantes :

- Transport,
- Voyage,
- Restauration scolaire,
- Résultats scolaires,
- Souffrance morale,
- Handicap.

Un rendez vous sera fixé avec un spécialiste de ces questions pour envisager ce qui est d'ores et déjà mis en place et les actions envisageables.

b. Les débats relatifs à la lutte contre les discriminations se sont ensuite engagés autour de deux thèmes :

- L'égalité entre les hommes et les femmes. Il a notamment été question de la répartition des tâches ménagères et des métiers.
- Le racisme. Des débats se sont aussi développés autour de ce thème. On notera l'envie de la commission d'élargir ce thème aux discriminations physiques en général, avec une attention toute particulière en direction des personnes en situation de handicap.

Vers 15h45 : Synthèse des débats de la journée et préparation de la restitution finale par les rapporteurs dans l'hémicycle.

## Commission 2 : Développement Durable



**Rapporteurs :** *Quentin BONDU, Collège Jean XXIII de Jarnac,  
Samuel WOODHAMS, Collège Jean Lartaut de Jarnac*

### Travail en commission

Le matin : Les deux jeunes élus de la commission, ayant participé au Prix Actua BD Conseil général des Jeunes 2011 le samedi 29 janvier à l'occasion du Festival de la BD d'Angoulême, ont raconté leur journée et leur première expérience de radio. Ils en ont retenu le fait que ce n'est pas si facile de faire partie d'un jury et d'argumenter sur leurs choix.

Puis la commission a évoqué les deux concours sur l'eau lancés dans les collèges de Charente dernièrement. Les jeunes ont relu les modalités et le règlement des concours afin de bien cerner ce qu'ils auront à évaluer. En effet, ce sont les élus jeunes de la commission Développement durable qui évalueront les travaux qui leur seront envoyés par les collèges.

Ils ont étudié différentes affiches pour déterminer les critères selon lesquels ils évalueront les projets qui seront soumis à leur jugement. Pour les affiches, ces critères sont les suivants :

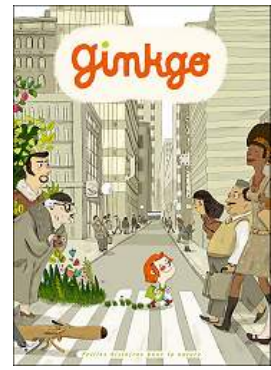
- Couleurs utilisées,
- Respect du thème,
- Slogan,
- Public visé,
- Idée,
- Lisibilité,
- Image choisie.

Et pour les projets d'action :

- Possibilité de réalisation (prix, respect des normes – sécurité, sanitaires -, facilité de mise en place)
- Public visé,
- Utilité,
- Besoin des collèges,
- Respect du thème,
- Durée (action durable).

L'après-midi :

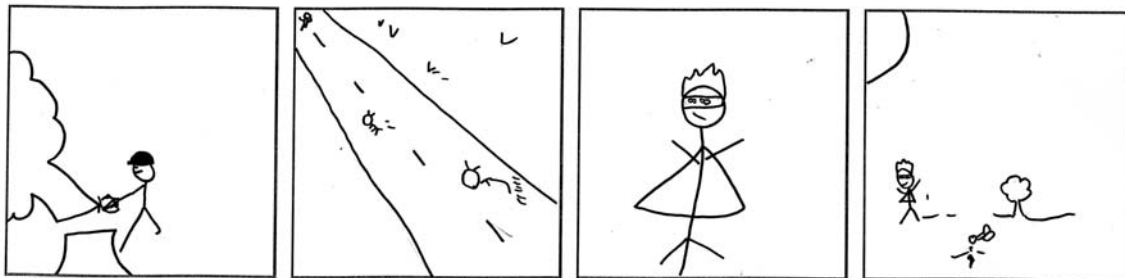
Elisa Laget, médiatrice à la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image, a proposé un atelier BD aux jeunes. Au programme : vocabulaire lié à la BD, analyse de planches sur le thème de l'écologie au travers du recueil intitulé "Ginkgo" (réalisé par 25 auteurs) et une réalisation par les élus de "strips" sur le thème des gestes écologiques du quotidien.



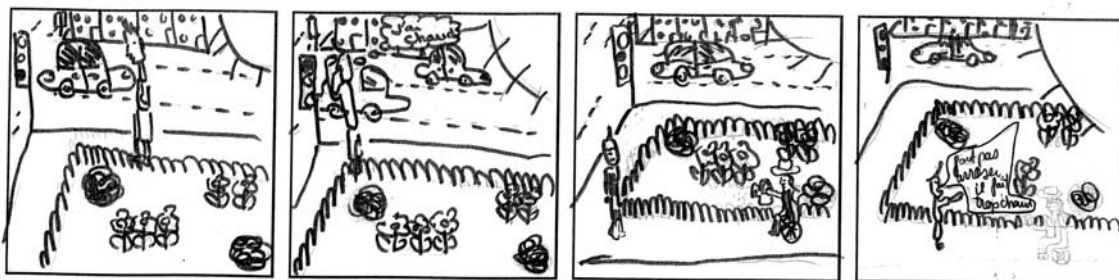
Strips réalisés par la commission Développement Durable sur les gestes quotidiens pour sauvegarder la planète :



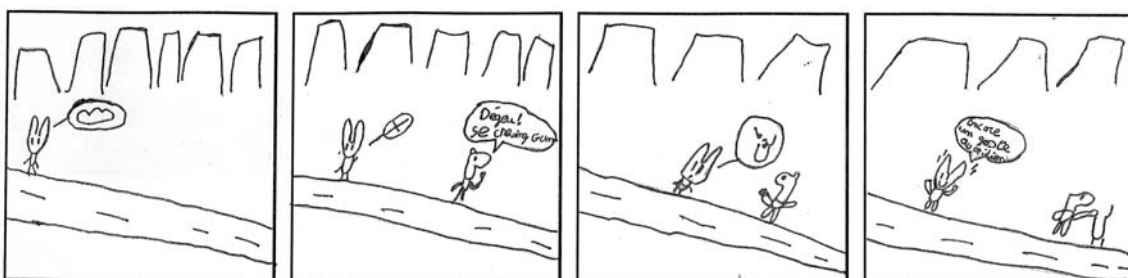
la Cité internationale  
de la bande dessinée  
et de l'image



la Cité internationale  
de la bande dessinée  
et de l'image



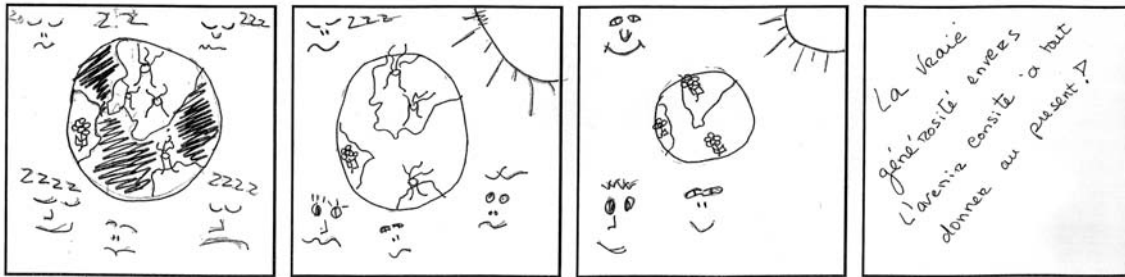
la Cité internationale  
de la bande dessinée  
et de l'image



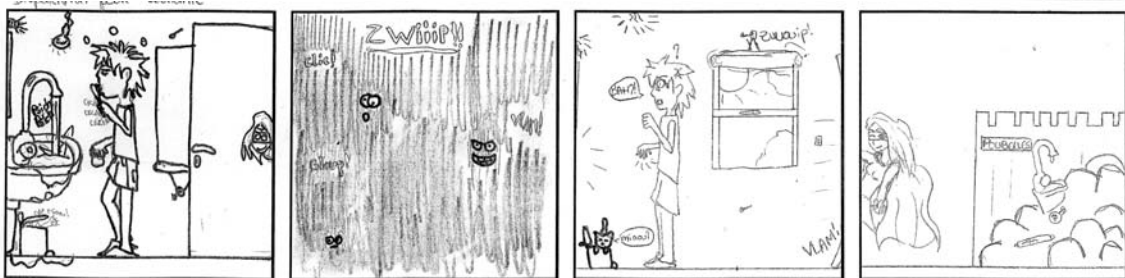
la Cité internationale  
de la bande dessinée  
et de l'image



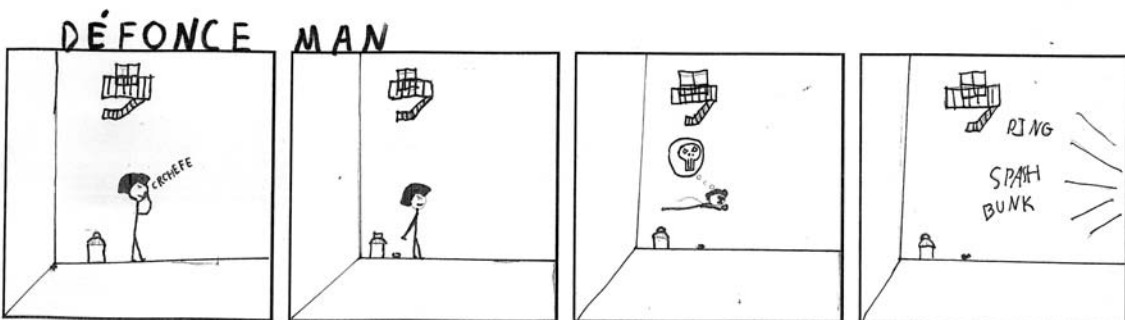
Le **citô** international  
de la bande dessinée  
et de l'image



Le **citô** international  
de la bande dessinée  
et de l'image



Le **citô** international  
de la bande dessinée  
et de l'image



David Lantam-Ninac

Le **citô** international  
de la bande dessinée  
et de l'image

### Le justicier de l'écologie Arthur



Le **citô** international  
de la bande dessinée  
et de l'image

## Commission 3 : Europe



**Rapporteurs :** *Axelle DELPY (Collège Maurice Genevoix de Châteauneuf)*  
*Quentin PERROCHON (Collège Claude Boucher de Cognac)*

### Travail en commission

#### Matinée :

- \* Tour de l'actualité internationale qui a marqué les conseillers généraux jeunes
- \* Restitution de leurs travaux sur les Etats membres :

- Les Pays Bas et l'Allemagne
- Le Royaume Uni et la France
- La Hongrie
- La Roumanie

Caractéristiques des états :

*Capitale - superficie - nombre d'habitants - année d'adhésion à l'UE - langue officielle - fête nationale et événement célébré - plat typique - idée reçue ou image représentant le pays*

- \* Présentation du concours sur l'eau

#### Après-midi :

- \* Présentation de la prise de décision au niveau européen

La Commission européenne propose,  
sur l'invitation des États



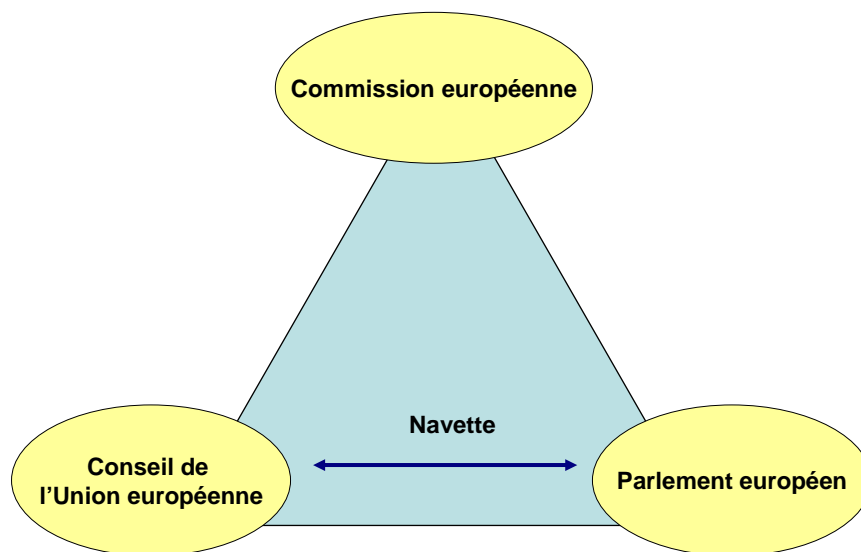
Le Conseil de l'Union européenne  
examine la proposition ainsi que...



## Le Parlement européen



## Triangle institutionnel



\* Jeu de simulation de négociation entre députés européens sur les rythmes scolaires, autour de 3 groupes, ce jeu a abouti à un projet d'accord cadre européen :

### Groupe 1 - Emploi du temps allégé

Vous représentez un groupe de pays partisans d'un emploi du temps allégé, parmi lesquels on compte notamment la Finlande, le Danemark et la Grèce.

Vous défendez une organisation des cours le matin seulement, pour libérer l'après-midi pour les sports, la culture et les loisirs.

**Journée type :** de 8h à 13h ou 14h maximum, cours, pause déjeuner de 30 minutes maximum, après-midi libre. Le repas n'est pas un moment privilégié comme en France, on ne passe pas des heures à table. Le sport et les loisirs passent avant...

Votre groupe détient le record du **nombre d'heures de cours** minimal en Europe, avec des résultats inégaux. La Finlande est le pays de l'Union européenne avec les meilleurs

résultats en termes scolaires, tandis que la Grèce et le Danemark obtiennent des résultats assez moyens. La Finlande se distingue par de très petits effectifs (5/6 élèves) et des classes non "figées" qui changent régulièrement.

Votre système favorise un **nombre minimal d'heures de cours** (600 en moyenne, contre 950 en France), si possible en matinée, et qui laisse la place au sport, à la culture et au temps libre favorisant le développement des enfants. En contrepartie de ce nombre d'heures, **votre système compte plus de jours de classe**, 200 en moyenne, contre 180 en France.

Au sein de votre groupe, l'organisation des congés annuels varie également d'un pays à l'autre. La Finlande privilégie les vacances d'été, avec peu de vacances pendant l'année. La coupure estivale dure entre 10 et 11 semaines. Pour la Grèce, c'est plutôt l'inverse : il y a de bonnes coupures pendant l'année, et seulement 6 semaines de congés l'été.

Votre marge de négociation repose donc sur l'obtention d'un **accord cadre encourageant un nombre minimal d'heures, de préférence le matin** et laissant une liberté d'adaptation à chacun des Etats membres, en fonction de leur culture, voire de leur climat.

Vous pouvez pour ce faire valoriser les excellents résultats de la Finlande, qui pourrait servir de modèle aux autres pays.

<b>Groupe 1</b> Finlande – Grèce – Danemark	Emploi du temps allégé – cours le matin
<b>Groupe 2</b> France – Espagne – Italie – Luxembourg...	Emploi du temps concentré
<b>Groupe 3</b> Suède – Royaume-Uni	Emploi du temps allégé mais cours toute la journée
<b>Groupe 4</b> Parents d'élèves et délégués	Développement de l'enfant avant tout

## Groupe 2 - Emploi du temps concentré

Vous représentez un groupe de pays partisans d'un emploi du temps concentré, parmi lesquels on compte notamment la France, l'Espagne, l'Italie ou encore le Luxembourg.

Vous défendez une organisation des cours sur toute la journée, avec un nombre élevé d'heures concentré sur un nombre de jours limités sur l'année. La France compte en moyenne 950h de cours, contre 600 en Finlande.

Cela dit, les heures de sport sont intégrées sur le temps scolaire, ce qui représente entre 2 et 3 heures par semaine. Vous pouvez par conséquent valoriser qu'il est accessible à tous, sans conditions de ressources, contrairement aux pays où le sport se pratique sur le temps libre, sous réserve du budget que les familles peuvent y consacrer.

En revanche, votre groupe compte environ 180 jours de cours en moyenne (175 pour l'Espagne, qui détient le record du nombre de jours le plus faible), contre 200 par exemple en Finlande. Cela vous permet d'accorder plus de vacances aux élèves. Mais il existe quelques différences entre les pays : 9 semaines d'été pour l'Italie contre 12 en Espagne. Par rapport au

groupe 1, vous accordez également des vacances plus longues pendant l'année, que ce soit à Noël ou à Pâques, environ deux semaines en moyenne.

**Journée type :** cours de 8h à 16h ou 17h, cours, pause déjeuner de 1 heure à 1 heure 30 environ. Le repas est un temps vraiment privilégié, l'occasion de faire une pause. On ne mange pas un sandwich rapidement, on prend le temps de déjeuner "équilibré".

L'efficacité de votre système est relativement moyenne, vous avez des résultats similaires à ceux de la Grèce et du Danemark, cela dit, bien en dessous de la Finlande qui affiche les meilleurs résultats tout groupe confondu.

Vous recherchez l'obtention d'un accord vous permettant de faire vivre ce système. Vous ne souhaitez absolument pas que les cours se concentrent sur la matinée seulement. Mais certains pays, tels que la France, ont engagé un débat national sur le rythme scolaire et se posent des questions...Vous pourriez donc écouter d'une oreille attentive les arguments d'autres groupes.

Vous disposez d'une marge de négociation sur les vacances, qui sont différentes d'un pays à un autre.

<b>Groupe 1</b> Finlande – Grèce – Danemark	Emploi du temps allégé – cours le matin
<b>Groupe 2</b> France – Espagne – Italie – Luxembourg...	Emploi du temps concentré
<b>Groupe 3</b> Suède – Royaume-Uni	Emploi du temps allégé mais cours toute la journée
<b>Groupe 4</b> Parents d'élèves et délégués	Développement de l'enfant avant tout

### **Groupe 3 - Emploi du temps allégé mais cours toute la journée**

Vous représentez un groupe de pays partisans d'un emploi du temps allégé mais sur toute la journée, parmi lesquels on compte la Suède et le Royaume-Uni.

Vous considérez comme très important que l'école développe la personnalité de l'élève et qu'elle aigüise son esprit critique.

Une organisation des cours allégée sur toute une journée permet à l'élève de prendre le temps de manger, d'identifier l'école comme un lieu de vie et d'épanouissement.

#### **Journée type :**

du lundi au vendredi de 8H40 à 16H00.

Pause déjeuner d'une heure environ, avec des emplois du temps très variable, puisqu'ils dépendent entièrement des matières choisies.

Dans plusieurs régions, les enfants doivent faire un long trajet pour se rendre à l'école, ils peuvent alors commencer un peu plus tard le matin.

Votre groupe détient beaucoup **d'heures de cours**, entre 6 et 8 heures par jour.

Votre système favorise un **nombre d'heures important par jour et propose moins de vacances**.

La durée et la date des vacances varient fortement selon les régions. De manière générale, les petites vacances (Noël et Pâques) sont similaires au système français, mais les vacances d'été commencent plus tard (vers fin juillet) et durent moins longtemps (six semaines environ).

L'importance accordée aux disciplines physiques n'est pas fondamentale.

Votre marge de négociation repose donc sur l'obtention d'un **accord cadre encourageant un nombre d'heures important par jour et propose moins de vacances** et laissant une liberté d'adaptation à chacun des Etats membres, en fonction de leur culture, voire de leur climat.

Vous pouvez vous appuyer sur la flexibilité du système suédois qui propose un large choix de matière et donc un large choix de poursuite d'études qui pourrait servir de modèle aux autres pays.

<b>Groupe 1</b> Finlande – Grèce – Danemark	Emploi du temps allégé – cours le matin
<b>Groupe 2</b> France – Espagne – Italie – Luxembourg...	Emploi du temps concentré
<b>Groupe 3</b> Suède – Royaume-Uni	Emploi du temps allégé mais cours toute la journée
<b>Groupe 4</b> Parents d'élèves et délégués	Développement personnel de l'enfant passe avant tout

\* ce jeu a abouti à un projet d'accord cadre européen :

### Accord européen sur le rythme scolaire

#### Journée type d'école

- Début des cours : 8h avec ½ heure de flexibilité
- Cours
- Pause déjeuner de 12h à 13h

- Fin des cours à 14h30

### **Après-midi à la carte**

- sport
- loisirs
- culture
- arts

## **Vacances**

- 1 semaine à la Toussaint, en février et à Pâques
- 2 semaines à Noël
- 8 semaines ½ en été

Effectif par classe : 18

\* Présentation aux élus par Susana Gonçalves, membre de l'association TERA et animatrice de la commission Développement durable du Conseil général des jeunes, du projet de futur déplacement à Strasbourg (28 et 29 juin) et de l'accueil de jeunes européens espagnols, allemands et Néerlandais (du 6 au 9 juillet) au Chambon.

\* Pour finir la journée, la commission s'est mise en appétit autour de la découverte de spécialités culinaires de toute l'Europe.

### **Travail à prévoir pour le prochain rassemblement du mercredi 30 mars :**

Les informations suivantes sont à collecter pour chaque pays :

*Capitale - superficie - nombre d'habitants - année d'adhésion à l'UE - langue officielle - fête nationale et événement célébré - plat typique - idée reçue ou image représentant le pays*

La répartition des pays entre élus de la commission est la suivante :

Axelle : le Danemark

Marie Amélie : Malte

Charlène : Bulgarie

Jacques : République tchèque

Eloi : Slovaquie

Quentin : Luxembourg

Chloé : Lituanie

Alexandre : Estonie

## **Commission 4 : Communication**



**Rapporteurs :** *Cloé RODRIGUES (Collège Romain Rolland de Soyaux)*  
*Marine LAPOUZE (Collège de La Couronne)*

### **Travail en commission :**

#### **Matin :**

Les élus jeunes sont revenus sur l'intervention de la JPA lors de leur conférence de presse du mercredi 12 janvier 2011.

Le site du Conseil général des Jeunes ([www.cg-jeunes16.net](http://www.cg-jeunes16.net)) a été observé et décortiqué par les membres de la commission dans le but d'y apporter des améliorations (couleurs, choix de présentation, illustrations, photos, vidéo, son). Des comparaisons ont également été établies avec le site officiel du Conseil général de la Charente ([www.cg16.fr](http://www.cg16.fr)).

#### **Après-midi :**

Susana Gonçalves de l'association TERA est intervenue pour évoquer le voyage à Strasbourg les 28 et 29 juin 2011 et pour l'accueil de jeunes allemands, espagnols et néerlandais au début du mois de juillet 2011.

La commission a visionné les exercices vidéo du précédent rassemblement pour repérer les défauts à éviter lors des tournages (cadrage, micros, pied de caméra) et définir des grandes règles à observer.

Les jeunes ont regardé avec un œil critique les clips faits lors des précédentes mandatures du Conseil général des Jeunes.

Les élus jeunes de la Commission se sont répartis en groupes de tournage et ont effectué quelques exercices vidéo avec la caméra. L'un des exercices consistait à réaliser une série d'interviews où les élus devaient donner une définition du Conseil général.

Pour le site du Conseil général des Jeunes ([www.cg-jeunes16.net](http://www.cg-jeunes16.net)), les élus jeunes ont dû écrire 2 articles sur des thèmes donnés : la conférence de presse de la JPA du mercredi 12 janvier, une présentation des 4 commissions du Conseil général des jeunes. Ces brèves

seront prochainement mises en ligne. Pour illustrer ces articles, les membres de la commission ont choisi quelques photos représentatives parmi celles qui ont été prises le 12 janvier.

-----  
**Prochain rassemblement du Conseil général des Jeunes :**  
**Mercredi 30 mars 2011 à 9h30**  
**Au Conseil général de la Charente**  
**31, boulevard Emile Roux**  
-----